

L'action Coopérative Féminine A Essaouira Quelle Rationalité Pour Quel Positionnement ?

Women's cooperative action in Essaouira what rationality for what positioning?

Zakaria OULAHSEN, (doctorant en sciences économiques et gestion)

Laboratoire d'Economie et Management des Organisations LEMO

Faculté des sciences économiques et de gestion

Université Ibn Tofail Kénitra Maroc

Adresse de correspondance :	Université Ibn Tofail Faculté des sciences économiques et de gestion Kénitra Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	OULAHSEN, Z. (2023). L'action Coopérative Féminine A Essaouira Quelle Rationalité Pour Quel Positionnement ? International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(5-2), 164-179. https://doi.org/10.5281/zenodo.8386632
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: August 15, 2023

Accepted: September 28, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 5-2 (2023)

L'action Coopérative Féminine A Essaouira Quelle Rationalité Pour Quel Positionnement ?

Résumé :

L'œuvre entrepreneuriale, celle agricole féminine en l'occurrence, dans la province d'Essaouira a apparemment dévié quelque part de sa cible territoriale. Ce qui nous a poussés à écrire cet article est notre désir de vouloir comprendre les éléments responsables de cette déviation. Pour les acteurs locaux de la province d'Essaouira, l'action coopérative chez les femmes coopérantes, œuvre dans le sens d'une rationalité classique à la manière de David Hume. La raison chez les coopérantes - en tant qu'individus concernées- ne permet chez elles, en fait, que d'apprécier les moyens mobilisés pour atteindre des fins et non pas les fins elles-mêmes.

L'objet global de cette recherche est de suivre la mise en œuvre de l'action coopérative pour un entrepreneuriat de gouvernance et une action coopérative bien positionnée. Les coopératives féminines à Essaouira ne sont pas arrivées à se positionner, comme l'exige le marché. Leur persona, au sens marketing, n'est pas travaillée comme il a fallu l'être ; en conséquence, l'économie sociale fait défaut et l'action coopérative dans la province d'Essaouira nécessite une révision vraiment rationnelle. Un travail de terrain a été mené pour recueillir des données qualitatives et quantitatives selon une analyse systémique précise. Au terme de cet article, nous suggérons un accompagnement effectif des coopérantes, entrepreneures, pour que l'œuvre soit orientée vers l'éthique entrepreneuriale.

Mots clés : Action Coopératif, Acteurs locaux, Coopérative, Entrepreneuriat, Positionnement,

Classification : O31

Type de l'article : Article Empirique.

Abstract:

The entrepreneurial work, that of female agriculture in this case, in the province of Essaouira has apparently deviated somewhere from its territorial targets. What prompted us to write this article is our desire to understand the elements responsible for this deviation. For local actors in the province of Essaouira, cooperative action among cooperating women works in the direction of a classic rationality in the manner of David Hume. Reason among cooperators –as individuals concerned- only allows them, in fact, to appreciate the means mobilized to achieve ends and not the ends themselves.

The overall purpose of this research is to follow the implementation of cooperative action for governance entrepreneurship and well-positioned cooperative action. Women's cooperatives in Essaouira have not managed to position themselves, as required by the market. Their persona, in the marketing sense, is not worked as it should be, as a result, the social economy is lacking and cooperative action in the province of Essaouira needs a truly rational review. Field work was carried out to collect qualitative and quantitative data according to a precise systemic analysis. At the end of this article, we suggest effective support for cooperants, entrepreneurs, so that the work is oriented towards entrepreneurial ethics.

Keywords: Cooperative action, Local actors, Cooperative, Entrepreneurship, Positioning,

JEL Classification: O31

Paper type: Empirical Research.

1- Introduction

Dès 2011, le Maroc n'a pas fait exception de cette réalité de soulèvements sociaux dans le monde arabe. En 2016, il est classé 123^{ème} sur 188 pays en matière d'Indice de Développement Humain (IDH). Cet indice est basé sur trois éléments : le taux d'alphabétisation, le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant et l'espérance de vie à la naissance. Ce chiffre masque cependant de fortes disparités sociales et spatiales. En particulier, les zones rurales (38% de la population en 2017) apparaissent comme beaucoup moins développées que les zones urbaines. À titre d'illustration, près de 80% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté résident en milieu rural. La dépense mensuelle moyenne des ménages en zone urbaine est une fois et demie supérieure à celle des ménages ruraux (respectivement 87 276 et 55 548 dirhams - environ 8 700 et 5 500 €). Quant au taux d'analphabétisme, il est deux fois plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine (respectivement 47,7% et 22,2% de la population). Dans ce sens, et partout dans le monde, la tendance actuelle des économies est beaucoup plus axée sur le savoir local et l'innovation.

Les coopératives exercent des actions dans plusieurs domaines, sous l'égide de la loi n° 112-12, les buts sont : assurer le développement économique et social de leurs membres, améliorer et développer la qualité des produits ou services et vendre ou livrer ces produits au tiers aux meilleures conditions.

Il est à noter que la région de l'Orientale connaît l'implémentation du nombre le plus important des coopératives avec 5 517 suivis par Marrakech-Safi avec 4 364, et selon les dernières statistiques de l'ODCO en 2020, 63% des coopératives marocaines exercent une activité agricole, suivies par l'artisanat accaparant environ 19% (RECHIDI, & AIT HEDA, 2023).

Dans ce contexte, le nombre de coopératives agricoles, situées pour la plupart en zone rurale, a triplé en dix ans. Il est passé de 3 272 en 2006 à 10 542 en 2016. Les coopératives sont, par ailleurs, vues par les pouvoirs publics comme un vecteur d'émancipation sociale et de développement local en zone rurale, en plus des innovations technologiques. On peut dire, même, qu'il y a eu une survalorisation des innovations technologiques par rapport aux innovations sociales, plusieurs études ont affirmé que le succès des innovations technologiques dépend souvent des innovations sociales et que le modèle japonais reposait moins sur l'intensité technologique que sur des capacités de mobilisation des ressources humaines que permettent ses institutions (Philippe d'Iribarne, 1987 et Benjamin Coriat, 1991). D'ailleurs, l'innovation sociale est le fruit souvent d'initiatives citoyennes, ou initiées par les pouvoirs publics, dans le cadre des politiques, elle prend souvent la forme de services, alors que tandis que l'innovation technologique naît dans le milieu industriel et souvent initié par le secteur privé, qui va en faire un processus commercial lucratif.

Par ailleurs, l'intérêt de cette étude, d'une part, elle consiste non pas sur la rareté des recherches sur la thématique, mais sur la pertinence et l'utilité de celles-ci. Ceci, car : d'abord parce que le sujet sur l'action coopérative perçue sous un angle territorial est nouveau ; ensuite, le manque d'études scientifiques sur l'action coopérative dans la province d'Essaouira nous a permis de mener à bien une recherche scientifique ; et enfin parce que l'étude empirique demande beaucoup de temps pour pouvoir la réaliser et surtout que ça demande la possibilité d'accès aux différentes communes et localités ce qui est une chose très difficile à atteindre dans un temps précis.

D'autre part, l'importance scientifique de cette thématique représente un apport très considérable pour les acteurs de la province d'Essaouira. Cette province est en pleine expansion et en plein chantier au niveau des différents secteurs d'activités riches en potentiel humain et ressources naturelles. Un apport qui permettrait de développer une nouvelle stratégie de réalisation des programmes territoriaux en utilisant les outils de programmation

qui leur seront efficaces et efficaces, et ainsi assurer la durabilité de l'action coopérative sur le moyen et le long terme.

Le but de cet article de recherche est de présenter les résultats originaux d'une étude de terrain menée en entrepreneuriat social. La coopérative arganaise a été l'objet de recherche et c'est l'action coopérative qui y a été menée. Les acteurs de l'entrepreneuriat social à la province d'Essaouira étaient interpellés pour cette question. L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), un programme gouvernemental piloté par le ministère de l'intérieur, participe largement au financement de partenariats visant la promotion et le développement des coopératives agricoles. Le développement des coopératives et l'accompagnement de l'État semblent, toutefois, ne pas se traduire dans les statistiques socio-économiques, en zone rurale. Comment expliquer cela ? Quelles en sont les raisons ?

Dans ce qui suit, après un essai de contextualisation, nous allons procéder à expliciter la méthodologie et la problématique et y mentionner l'objectif et l'hypothèse de l'étude. L'analyse et la discussion des résultats suivront et nous allons conclure par une brève conclusion.

2- Revue de Littérature

La compréhension de l'action coopérative au Maroc exige de voir son état des lieux, ses dynamiques ainsi que ses contraintes et opportunités. Celles-ci nécessitent de fouiller dans son passé non très loin et d'examiner ses faits saillants. L'évolution historique des coopératives au Maroc est marquée par plusieurs phases fortement influencées par des circonstances et des changements d'ordre social, économique et politique. Dans ce sillon, les pratiques de solidarité existantes depuis l'Antiquité, au Maroc, ont évolué au fil du temps pour donner naissance aux coopératives modernes que l'on connaît aujourd'hui. Et, bien sûr, elles se sont déployées préalablement dans le monde rural, caractérisé par la dominance des activités agricoles.

La période coloniale constitue un point d'inflexion remarquable dans l'historique coopératif marocain puisque cela remonte à 1922. D'ailleurs, le premier texte relatif à l'organisation des coopératives au Maroc a été suite à un Dahir autorisant la constitution de coopératives de consommation entre les colons en vue de faciliter leur installation dans le pays. Vient ensuite un second Dahir, relatif au Crédit Mutuel et à la coopération agricole pour la constitution de coopératives agricoles au profit de la même communauté. Celui-ci fut apparu en 1935. Deux ans plus tard, une modification législative a permis aux autochtones de participer dans des coopératives céréalières pour des raisons politiques et afin de mieux réguler l'activité économique au profit du colonisateur. Un Dahir a été promulgué en 1938 permettant la constitution de coopératives par les Marocains exclusivement dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat. (Mekkaoui Alaoui. Y & Zouiten. M. 2022). À la veille de l'Indépendance, seulement 62 coopératives ont été opérationnelles dont la majorité est des coopératives agricoles et artisanales, des coopératives laitières et céréalières dont quelques-unes continuent d'exister à nos jours.

Afin de mieux organiser le secteur et lui permettre de jouer un rôle plus important, l'État a mis en place le Bureau de Développement de la Coopération (BDCO) en 1962 qui se voulait une structure administrative chargée de l'accompagnement des coopératives dans les domaines de la formation et de l'information et de l'appui juridique (Ahrouch, 2011). Dès lors, le pays a connu une série de textes de Lois et de décrets autorisant et régulant la création de coopératives :

- Le commerce en détail en 1963 ;
- La pêche artisanale et côtière en 1968 et la réforme agraire en 1972 (Bouchafra, 2012).

Tous ces textes sont laissés de grandes ambiguïtés concernant le rapport entre les coopératives et les acteurs institutionnels. Le démarrage d'un mouvement coopératif vigoureux est tributaire de plusieurs facteurs réglementaires. Au tournant des années 1970 et 1980, le secteur est entré dans une phase relativement plus moderne, caractérisée par deux événements majeurs : la transformation du BDCO en Office en 1975 et la promulgation de la Loi n° 24-83 en 1984. Ainsi, la nouvelle institution s'est assignée la mission d'appui aux petits et moyens producteurs de s'organiser en coopératives, la promotion du rôle du tissu coopératif dans la création d'emplois indépendants, la mise en place de dispositifs appropriés, notamment en matière de gouvernance et de gestion, ainsi que la veille au respect du droit coopératif (Mekkaoui Alaoui. Y & Zouiten. M. 2022).

Aujourd'hui, l'économie marocaine, en général, et dans la province d'Essaouira, en particulier, est en constante évolution, mais la question de l'inclusion sociale reste un défi majeur. Le Maroc, Essaouira en l'occurrence, a connu une croissance économique soutenue ces dernières années, en grande partie grâce à des réformes économiques et à une ouverture progressive aux marchés mondiaux. Cependant, cette croissance n'a pas toujours retenu de manière égale à tous les citoyens. Une grande partie de la population reste en marge de l'économie formelle, avec un chômage élevé parmi les jeunes et des inégalités persistantes.

L'émergence du social dans l'économie marocaine est une réponse à ces défis. De plus en plus d'acteurs, y compris le gouvernement, les entreprises et les organisations de la société civile, reconnaissent l'importance de l'inclusion sociale pour une croissance économique durable. Cela se traduit par diverses initiatives, telles que des programmes de protection sociale, des incitations à l'entrepreneuriat social et des investissements dans l'éducation et la formation professionnelle.

Au Maroc, les coopératives jouent un rôle significatif dans le développement économique et social. Essaouira, en particulier, est connue pour sa tradition artisanale, y compris la production d'huile d'argan, de tapis et d'artisanat local. De nombreuses coopératives ont été créées dans la région pour promouvoir l'emploi, soutenir les artisans locaux et préserver les compétences artisanales traditionnelles.

3- Contexte de l'étude

L'entrepreneuriat social, devenu aujourd'hui un mouvement mondial qui oriente l'économie sociale et solidaire. Sociologiquement, l'entrepreneuriat social est cet ensemble de tendances à caractère social qui se base sur l'action sociale ; et qui stimulent le changement dans un communauté/société quelconque. C'est aussi cet arsenal d'innovations et de créativité qui ont le pouvoir de bousculer toute sorte de situations statiques dans la société, et ont la capacité à lui injecter une dose de dynamisme d'activités génératrices de revenus. L'entrepreneuriat social se constitue de trois modes d'entreprises : l'entreprise sociale spécialisée, l'entreprise sociale coopérative et l'entreprise sociale commerciale. Toutes porteuses de projets à mission sociale. Pourtant, vu cette mission, cette vocation est souvent confrontée à des défis spécifiques. C'est pour cela que toute définition de l'entrepreneuriat social devrait, désormais, refléter cette idée, car les femmes coopérantes jouent le rôle d'agents stimulant les facteurs de changement dans le secteur social à travers :

- L'admission de cette mission afin de créer et sauvegarder la valeur sociale (et non seulement privée) ;
- La reconnaissance des nouvelles opportunités pour servir cette mission ;
- L'inscription dans le processus de l'innovation continue, de l'adaptation et de l'apprentissage ;

- La prise de conscience sociale, qui se veut croissante vis-à-vis de toute responsabilité et de tout compte à rendre.

L'entrepreneuriat social consiste à ce que l'acteur entrepreneur dispose de modes et de comportements spécifiques du meneur. Œuvrer dans le chemin de l'entrepreneuriat social est un style du leadership qu'il faudrait reconnaître ainsi.

Au Maroc, aujourd'hui, et à Essaouira particulièrement, les coopératives sont, effectivement, un levier de développement. Mais, il est beaucoup de questions qui relèvent de la pratique coopérative et plusieurs enjeux et défis comme la pauvreté, la marginalisation de populations vulnérables, l'exploitation, etc., qui laissent l'acteur local se poser de vraies questions sur le sort de l'action entrepreneuriale. C'est à cet insu, que le législateur marocain a établi la loi 112.12.

Cette loi définit, au Maroc, les coopératives comme une forme juridique de société. La coopérative a essentiellement pour but, comme pour une société commerciale classique, la production et/ou la vente de biens et de services.

3-1-Emergence du développement inclusif : éléments théoriques

L'espace territorial commence à s'imposer comme le nouveau paradigme du développement à partir des travaux de l'initiateur de la théorie des milieux innovateurs, Philippe Aydalot (Camagni et Maillat, 2006 ; Tabariés, 2005 ; Peyrache, 1999), qui a tenté de remettre en cause la conception très réductrice de la dimension spatiale du développement. Après le recensement de 1982 en France, Philippe Aydalot note avec perspicacité un « retournement des hiérarchies spatiales ». Les espaces à forte composante industrielle plongent avec la crise du fordisme, alors que de nouveaux espaces, sans tradition industrielle particulière, émergent et démontrent une forte résistance à la concurrence mondiale qui devient de plus en plus pressante (Lipietz, 1995). Le succès de ces espaces est « essentiellement dû à leur dynamique interne », le territoire est donc autoproduit par une régulation locale instituée par les acteurs (KCHIRID A., 2020). En l'occurrence, les coopératives qui en sont un bon exemple.

Toute croissance qui se veut inclusive se base sur une redistribution du revenu plus que proportionnelle aux pauvres qu'au non pauvre, ceci a été confirmé par des données empiriques et par des recherches réalisées sur la question. Cette redistribution de revenu ne constitue qu'une solution palliative aux inégalités, qui demeurent un problème structurel au Maroc comme ailleurs. Puisque le coefficient de Gini n'a pas connu une évolution significative depuis la fin des années quatre-vingt, malgré l'amélioration du taux de pauvreté monétaire. De même, lorsque les inégalités sont élevées, le fossé se creuse et la croissance produit moins d'impact sur le recul de la pauvreté. Ce qui réduit le rôle pro-pauvre de la croissance. De ce fait, les activités qui relèvent de l'action coopérative peuvent réduire le déficit social et atténuer les effets des inégalités économiques. D'ailleurs, plusieurs expériences dans ce domaine ont produit des effets positifs au profit des populations démunies, en leur permettant d'améliorer leurs aptitudes et d'acquérir des capacités leur permettant d'exploiter les opportunités du marché, comblant ainsi le fossé qui sépare les pauvres et les non pauvres en termes de services sociaux de base et d'accès aux marchés.

L'entrepreneuriat social en général, et l'action coopérative en particulier, constitue, certes, un facteur pour réussir l'inclusion, mais également, les politiques publiques doivent assurer la pérennité des services publics de qualité pour tous les citoyens et sur tout le territoire, avec des institutions démocratiques permettant de garantir la distribution égalitaire des fruits de la croissance.

3-2-L'émergence de l'entrepreneuriat social, y compris l'action coopérative

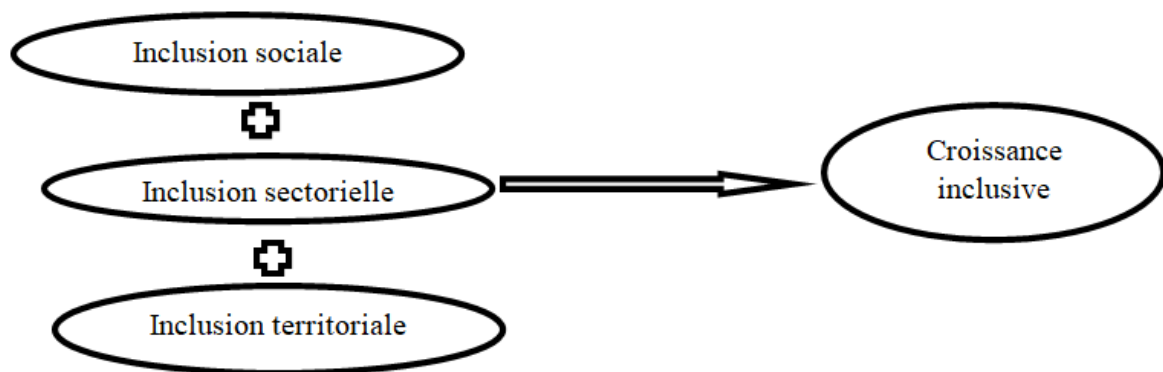
Dans ces circonstances donnant plus d'importance à l'économie inclusive, le social avait besoin d'acquérir plus d'importance. Les efforts du secteur public et du secteur privé

semblent être insuffisants. D'où l'émergence de l'entrepreneuriat social.

En étant un troisième pilier sur lequel doit reposer une économie équilibrée et inclusive aux côtés du secteur public et du secteur privé, l'entrepreneuriat social en général, et l'action coopérative en particulier, œuvre à réconcilier les principes d'équité et de justice sociale avec le développement économique (CESE, 2015). Au Maroc, ce troisième secteur a tracé son chemin depuis toujours vu que la solidarité et l'entraide sont ancrées dans la culture marocaine. Cependant, sa montée en puissance se remarque surtout dans ces dernières décennies. Aujourd'hui, l'entrepreneuriat social en général, et l'action coopérative en particulier, acquiert une importance non négligeable dans le territoire marocain.

Grâce à leur raison d'être sociale et à leurs principes de solidarité, les coopératives sont une structure agissant en faveur de l'économie inclusive. Au Maroc, comme dans tous les coins du monde, les coopératives sont un levier pour une économie inclusive. Elles permettent d'atteindre à la fois l'inclusion sociale, l'inclusion sectorielle et l'inclusion territoriale :

Figure 1 : Composante de la croissance inclusive



Source : Auteur

3-3-L'émergence du social pour une économie inclusive

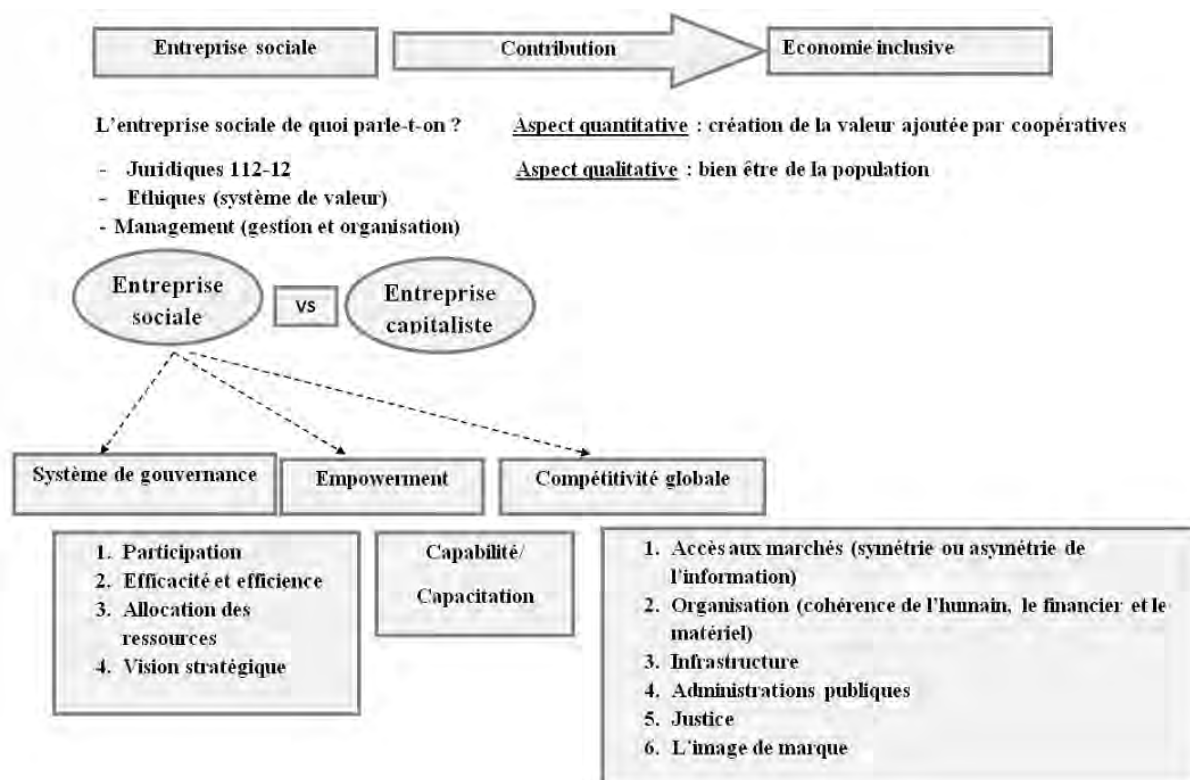
Il est tout à fait clair à ce stade que la croissance économique n'implique pas nécessairement une réduction de la pauvreté. *« Il se peut même qu'elle engendre une augmentation de la pauvreté, tel un mécanisme de croissance appauvrissant »* (Boccanfuso, D., & Ménard, C., 2009). Chercher seulement à atteindre une croissance économique est aujourd'hui inconvenable. Du coût, fixer des objectifs sociaux devient alors une nécessité afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

À partir alors des années 1990, des objectifs sociaux ont été fixés par la majorité des pays. Et cela s'est traduit en les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Vers la fin de 2015, après avoir évalué la réussite des Objectifs du Millénaire pour le Développement, un constat a été établi. Certes, grâce à ces objectifs, plusieurs progrès ont été réalisés ; cependant, plusieurs personnes ont été laissées de côté. D'où la fixation des Objectifs de Développement Durable (2015-2030).

Aujourd'hui, le social connaît une nouvelle ampleur grâce à l'engagement des pays vis-à-vis les objectifs du développement durable. La recherche d'une croissance économique ne suffit plus. C'est la croissance inclusive qui est de plus en plus recherchée. Il s'agit dorénavant du respect des droits de l'homme *« sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, de handicap ou de toute autre situation »* (Nations Unies, 2015). Pour mieux cerner la problématique dans un paradigme bien clair, le modèle ci-après a servi pour illustrer cette idée.

Figure 2 : Modèle théorique



Source : Zakaria OULAHSEN, 2021

4- Méthodologie et Problématique

La province d'Essaouira demeure parmi les provinces du Royaume ayant un potentiel économique et social. L'État mène bien des efforts pour la création, l'accompagnement et le suivi des projets sociaux ; Il tient à développer des actions sociales de développement (l'entreprise sociale) aussi malgré son encouragement au même temps de l'entreprise capitaliste. Et, malgré le financement de ladite entreprise sociale, via des budgets de subventions, l'appui et l'accompagnement des coopératives à travers plusieurs organismes étatiques, aujourd'hui, à Essaouira comme ailleurs, il est évident que les résultats escomptés sont loin de répondre aux souhaits d'une économie inclusive chez les populations concernées.

4-1-Objectif général

L'objectif de manière globale de cet article est de « Suivre la mise en œuvre de l'action coopérative dans la province d'Essaouira pour un entrepreneuriat social réussi et une économie inclusive répondant aux attentes des populations comme aux exigences du marché ». Pour un double objectif de cerner les perceptions provinciales (et locales) de l'action entrepreneuriale à Essaouira d'une part, et de décrire et expliquer le lent, voire l'absent, changement chez les populations concernées par l'action coopérative. La question qui a été posée au début aux acteurs locaux en rapport étroit avec l'action coopérative est : "C'est quoi la perception de la notion de coopérative agricole ?". Puis, la seconde question qui l'a suivi est : "Est-ce que les actions entrepreneuriales, liées aux coopératives par le public et/ou le privé à Essaouira, ont marqué un changement social au niveau des populations (rurales, urbaines, etc.) ?".

4-2-Hypothèse

Face au lent changement du système coopératif dans la province d'Essaouira, il y a lieu de montrer plusieurs aspects qui incitent, non seulement à encadrer et à accompagner les porteurs de projets coopératifs, mais aussi et surtout, d'œuvrer dans le sens de la gouvernance locale, de la capacitation des porteurs de projets de l'action coopérative. Ainsi, notre hypothèse est "le changement social souhaité dans la province d'Essaouira suppose qu'il serait judicieux, non seulement d'accompagner les porteurs de projets coopératifs, mais aussi et surtout, d'œuvrer dans le sens d'un positionnement convenable et d'une image de marque bien positive de l'action coopérative".

La capabilité ne se décrète pas. Elle se construit. Les meneurs de projets coopératifs d'Essaouira sont obligés de rentrer dans les conditions du marché et de faire face à son agressivité. La gouvernance locale se résume en quelques notions telles que la communication, la participation, la concertation, le consensus, l'innovation, la performance, la vision stratégique, etc., et surtout à l'image de marque, bien positionnée dans le marché. Cela à un trait fondamental avec la communication commerciale. C'est pour ces raisons que notre choix de la démarche qualitative interprétativiste nous laisse limités à cette dimension, qui est, d'ailleurs, suffisante pour valider et confirmer notre hypothèse. Ainsi, notre hypothèse se dégage et il se voit clairement que *"les bonnes conditions de l'entrepreneuriat social ne seraient pas nécessairement impactées par le financement et le soutien public ; ne serviraient pas nécessairement à améliorer les statuts des coopératives ni de l'action comparative ; n'induirait pas nécessairement une action économique inclusive"*.

Sur le terrain, nous serons menés à suivre une démarche méthodologique qualitative. En effet, nous avons procédé par un entretien semi directif. Pour mener à bien celle-ci, le logiciel **IRaMuTrQ** (Acronyme de "Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires (application Alceste)) a été l'outil statistique avec lequel nous avons analysé nos textes et interprété nos résultats. Nous avons procédé par des classifications hiérarchiques descendantes (CHD) d'abord, et par des Analyses factorielles de correspondance (AFC) ensuite et par des cartes de positionnement enfin. Le verbatim a été explicité par des formes actives qui étaient détaillées dans le corpus de l'analyse.

5- Résultats et discussion

Lors des entretiens avec les acteurs locaux, une attention particulière a été donnée au verbatim. C'est pour cela que nous avons consacré beaucoup d'importance à toute une transcription mot pour mot de leurs discours. Ainsi, les fréquences de mots nous sont très utiles pour savoir si la classification thématique utilisée dans ces analyses est pertinente. Ce qui a été effectivement confirmé par le tableau des formes actives (FA), le figure de la classification hiérarchique descendante (CHD), et le figure de l'analyse factorielle des correspondances (AFC).

Tableau : les formes actives par IRAMUTRQ

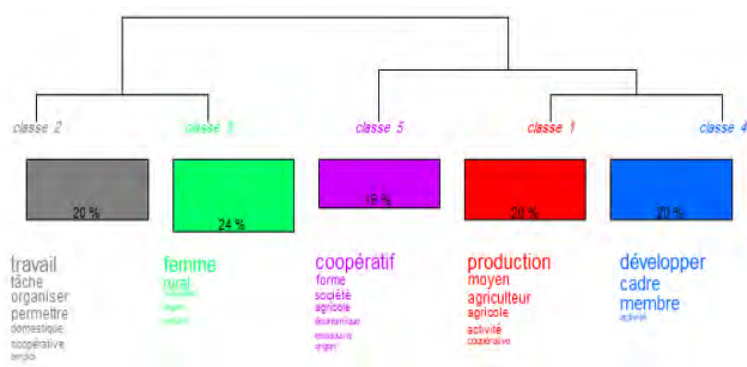
Coopérative	29	Permettre	7	Développer	5
Femme	19	Commun	7	Développement	5
Agricole	14	Rural	6	Tâche	4
Travail	13	Produit	6	Rentrer	4
Coopératif	13	Local	6	Organiser	4
Economique	12	Agriculteur	6	Essaouira	4
Production	11	Statut	5	Créer	4
Activité	11	Organisation	5	Coopérant	4
Membre	10	Occuper	5	Cadre	4
Emploi	9	Moyen	5	Besoin	4
Social	7	Forme	5	Argan	4

Source : Auteur

Il se dégage de ces formes actives que la coopérative occupe une place prépondérante dans le travail agricole dans la province d'Essaouira. Et, il est flagrant là aussi que la femme est le pivot de cette production économique soutenue par les membres desdites coopératives. Celles-ci mènent des activités en partageant des valeurs de terroirs et allant de l'avant pour la création d'emplois et d'opportunités de travail social.

De ce fait, il va de soi plusieurs questions sont posées ou s'imposent dans ce sens. Mais, ce qui nous intéresse ici dans cet article est l'action coopérative en elle-même d'une part, et voir si les acteurs de l'ESS, de manière générale, au niveau de la province.

Figure 3 : Classification hiérarchique descendante par IRaMuTeQ



Source : Auteur

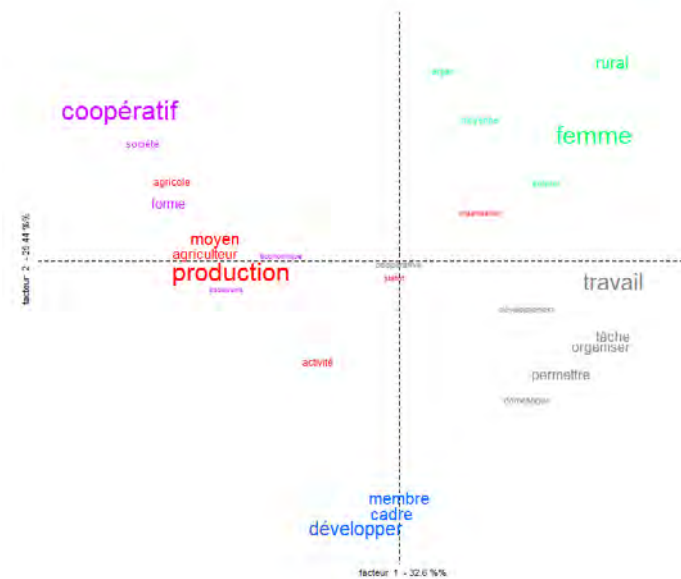
D'après la figure de la classification hiérarchique descendante (CHD), on constate que la perception de l'action coopérative pour les acteurs locaux se divise en deux grandes classifications :

La première classification (classe 2 et classe 3) se focalise sur deux concepts : Travail et Femme. Cela veut dire que 20% des acteurs locaux au niveau de la province d'Essaouira considèrent la coopérative comme une unité de création d'emploi et de réalisation des tâches pour permettre de s'organiser au niveau d'un groupe de personnes. Et 24% de ces acteurs résument l'action coopérative dans l'importance de la femme rurale, et voient que c'est impossible d'imaginer une coopérative sans la femme rurale, surtout pour les coopératives de l'Arganier. En effet, cette première classification nous montre que l'action coopérative au niveau de la province d'Essaouira reflète le travail et la réalisation des tâches par des femmes rurales qu'ayant un rôle primordial dans la continuité de la coopérative.

La deuxième classification (classe 1 et classe 4 et classe 5) se focalise sur trois concepts : Coopératif, Production et Développement. Selon 20% des acteurs locaux, l'esprit coopératif exige la production à travers des moyens et des machines subventionnées aux agriculteurs pour assurer la qualité des produits de la coopérative arganière, et garantir la continuité de l'activité coopérative. En plus, 20% des acteurs considèrent l'action coopérative comme un

outil de développement ; soit de la coopérative elle-même à travers l'organisation des membres du groupe dans un cadre du travail motivant, soit de la commune territoriale à travers la promotion du circuit économique et social. Enfin, 16% des acteurs définissent la coopérative comme une forme de société agricole, afin de mobiliser un groupe de personnes pour la production des produits de terroirs. Et, cette deuxième classification nous montre l'aspect qualitatif sur la perception de la coopérative, car elle exige la qualité des produits et le développement de l'activité. Alors que la première classification se focalise sur l'aspect quantitatif fondé sur le travail et l'exécution des tâches par des femmes rurales sans l'exigence de la manière ou de la qualité.

Figure 4 : Analyse factorielle des correspondances par IRaMuTeQ



Source : Auteur

L'analyse factorielle de correspondances (AFC) laisse se dégager les quatre quadrants suivants :

- Quadrant supéro-droite : c'est une zone à ordonnées positives et abscisses positives, en haut à droite, regroupant la classe 3 relative à la conception qui relie l'action coopérative avec l'existence de la femme rurale. Cela appuie le fait que c'est la femme rurale qui assume le travail, assure l'emploi. Les acteurs de l'action coopérative à Essaouira voient que le fardeau porté par les femmes au niveau de la coopération s'avère lourd. L'importance de la femme est évidente quant à la perception globale des acteurs de toutes sortes.
- Quadrant supéro-gauche : c'est une zone à abscisses négatives et ordonnées positives, en haut à gauche, regroupant la classe 1 et 5, relatives aux données de la production et de la coopération. Elle montre qu'il y a tout de même un aspect négatif et opposé même s'il reste au niveau de sa forme. C'est une sorte de résistance sociale et montre que l'action individuelle encourageant l'initiative féminine est contrecarrée par une autre action collective liée à la perception de la société.
- Quadrant inféro-droite : c'est une zone à ordonnées négatives et abscisses positives, en bas à droite, regroupant la classe 2 relative au travail et réalisation des tâches. La tâche de la femme est prépondérante et il va de soi que le travail, prôné, est organisé par cette dernière, et lui permet d'assurer la continuité de l'emploi.
- Quadrant inféro-gauche : c'est une zone à abscisses négatives et ordonnées négatives, en bas à gauche, regroupant les classes 1 et 4, relatives aux concepts de développement

et production. Ces classes s'opposent à la notion de "travail" et montrent qu'il y a une faiblesse de la production et un manque de développement.

Les facteurs représentant les opinions et les attitudes des acteurs locaux sont orientés par les classes 2 et 3. Ils corréleront bien positivement avec l'axe des abscisses. Il se dégage alors que les perceptions desdits acteurs de l'action coopérative se résument en une chose: le travail est accompli par la femme rurale ; ou pour le moins que l'on puisse dire, le travail devrait être accompli par ladite femme. Or, ceci ne peut arriver que si la coopérative ait lieu. Et, assure, certes, l'importance de la coopérative dans le processus économique de la localité par la création des postes d'emplois et contribue à la l'autonomisation socio-économique de la femme rurale.

Par contre, les facteurs (perceptions, opinions et attitudes) représentés par les classes 4 et 5 prennent une direction contraire et corréleront négativement avec l'axe des abscisses, ce qui voudrait dire que la coopérative est une entreprise sociale qui prône le développement social sans prendre en compte la valeur entrepreneuriale de la femme rurale. D'ailleurs, le terme "coopératif" sur la carte en haut montre le vide vécu quant à la forme, l'organisation et l'aboutissement de ladite action coopérative dans cette province.

Un acteur représentant d'un GIE a avancé que :

"Nous sommes convaincus que le GIE est la solution miracle pour réussir le travail coopératif. Les acteurs socioéconomiques sont généralement collaboratifs quant aux actions du réseautage et, surtout, quant au travail d'équipe. Les coopératives participantes dans notre GIE sont toutes issues de la région. Leurs perceptions individuelles sont très fondées et basées sur un travail de groupe et de collectivité. Les adhérentes travaillent au jour le jour sans attendre à ce que le GIE fasse quoi que ce soit à leur place. Sincèrement, les acteurs, représentant les coopératives, sont responsables et sérieux et assument les tâches qui sont les leurs. Là où il y a du vide est le niveau de l'organisation interne, surtout dans tout ce qui se lie à la production, emballage et commercialisation".

Pour terminer, il est une question sérieuse et épineuse se rapportant à la classe 4 sur l'AFC. Il s'agit du développement personnel des cadres et des membres en activité dans les coopératives. L'action coopérative n'est pas au niveau de l'action sociale telle qu'elle a été avancée par Max Weber.

En fait, nous avons appris avec Mien Edouard quand il a écrit : « Demeulenaere (2003) observe trois étapes dans la constitution de la définition actuelle de la rationalité en sciences sociales :

- La première, qui apparaît avec David Hume, instaure une séparation entre moyens et fins, la « raison » des individus permettant d'apprécier les moyens mobilisés pour atteindre des fins, mais non les fins elles-mêmes.
- La deuxième étape est constituée par Vilfredo Pareto qui définit les actions logiques à l'aune de cette question des moyens : une action est dite logique si les moyens sont adaptés au but que se donne l'individu, et ce indépendamment du but lui-même.
- Enfin, Max Weber complète la définition de Pareto en distinguant deux formes de rationalité : la rationalité téléologique (*Zweckrationalität*) ou la rationalité en finalité ; et la rationalité axiologique (*Wertrationalität*) ou rationalité en valeur».

Weber construit alors une théorie de l'action sociale et arrive à classer les différents types d'actions en quatre catégories :

- Les actions traditionnelles (les coutumes ou actions effectuées par habitude) ;
- Les actions affectives (réaction immédiate à une émotion) ;
- Les actions rationnelles en valeurs
- Et les actions rationnelles en finalité.

Par l'action rationnelle en finalité, l'individu conçoit un but et recherche, ensuite se penche sur les moyens permettant d'atteindre ledit but. L'action rationnelle, en valeurs, quant à elle,

repose sur l'adéquation entre l'acte de l'individu et les valeurs auxquelles il adhère. Ce qui montre que les femmes coopérantes, aux yeux des acteurs au moins, n'œuvrent pas dans un sens de rationalité axiologique (dite de valeurs) ni téléologique, mais surtout dans un sens d'une rationalité à la manière de David Hume puisque la raison chez les individus- ici les coopérantes – ne permet effectivement que d'apprécier les moyens mobilisés pour atteindre leurs fins et non pas les fins elles-mêmes.

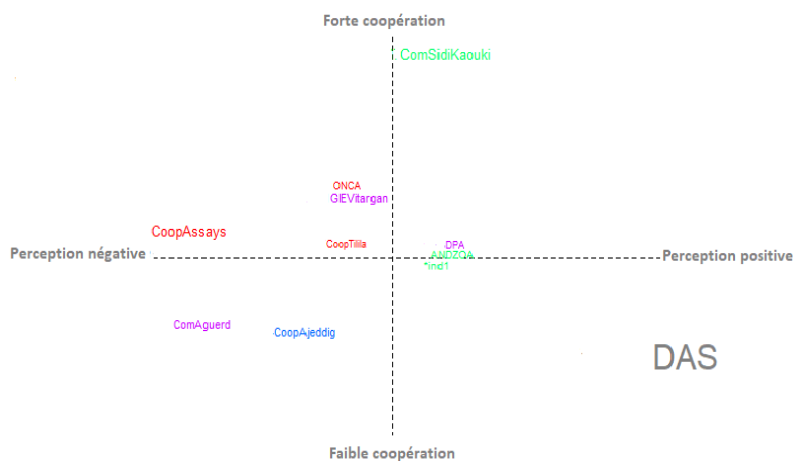
Un autre acteur interviewé a déclaré, à cet égard, ce qui suit :

“La coopérative agricole, c'est une organisation professionnelle et productive qui favorise et promouvoir le développement social et solidaire relevant de la loi n°112.12. C'est en général une association de personnes unies volontairement sous forme de copropriété pour satisfaire les besoins communs des membres auxquelles elle appartient démocratiquement”.

D'un côté ce sont les besoins des membres, des coopérantes qui priment. Pour elles, produire, c'est se partager les bénéfices. C'est le court terme qui vaut sur le moyen terme. Le stratégique et la vision n'ont pas de place dans leurs aspirations ni dans leurs visions.

D'un autre côté, les acteurs concernés par l'action coopérative à Essaouira adoptent des stratégies pour défendre leurs idées, leurs plans et leurs orientations dans le marché. Ainsi, leur stratégie, dans un système déterminé, ici celui des coopératives de l'arganier Essaouira, est l'ensemble des comportements adoptés afin de préserver leurs intérêts (Crozier et Friedberg, 1977). Dans ce cadre, les acteurs sont des stratèges et disposent d'une marge de manœuvre. Ceux-ci travaillent certainement l'image de marque de l'action coopérative, leur attractivité dans le marché. Créer le positionnement du produit coopératif est une nécessité, voire une priorité. Plusieurs actions menées ont permis de gagner les enjeux et concrétiser les intérêts de cette action. N'oublions pas, ces acteurs défendent un produit, l'action coopérative. Ils essayent de renforcer l'engagement des coopératives, des clients, des followers, etc., et essayent de renforcer la motivation desdits engagements.

Figure 5 : Le positionnement des acteurs par IRaMuTeQ



Source : Auteur

Dans cette logique, notons, au niveau du positionnement (*Généralement, le positionnement est la place/valeur prise par un produit ou une marque aux yeux des consommateurs, par rapport à des produits similaires et/ou des concurrents. Le prix du produit, ses caractéristiques, l'image de la marque ont alors une influence sur le positionnement d'un produit. Le produit dont il est question ici est l'action coopérative en tant qu'activité économique*) des divers acteurs à Essaouira, de manière globale, que ces derniers sont loin d'être en corrélation positive avec la perception de l'action coopérative au niveau local en ce qui concerne l'arganier et son industrie. En effet, il se trouve que la

Division des Affaires Sociales (la DAS) de la Province est très corrélée positivement à l'idée de l'action coopérative dans ses dimensions socioéconomiques et se voit que cet acteur a une perception très positive et ; mais elle n'est pas rigoureusement coopérative. Par contre, la commune de Sidi Kaouki est très coopérative ; mais elle n'est pas suffisamment une perception positive.

L'Agence Nationale pour le développement des Zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) et la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) ont des perceptions positives, quant à elles, dudit produit et en rapport avec l'action coopérative ; mais elles restent passives comme c'est le cas du reste des acteurs.

Il ressort aussi des analyses du positionnement des acteurs sur ladite perception que les coopératives elles-mêmes interviewées sont très négatives quant à leurs perceptions et opinions sur ces institutions sociales. Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et l'ONCA (Office National du Conseil Agricole), par contre, contribuent dans l'action coopérative et s'avèrent coopératifs même s'ils demeurent négatifs quant à leurs perceptions de l'action coopérative.

Et comme le positionnement stratégique de l'entreprise se veut un outil à mettre en place une stratégie, et cherche à donner à une offre une position crédible, attractive et différente de ce qui existe déjà sur le marché, il serait judicieux de noter qu'à Essaouira, les autorités locales relevant du ministère de l'Intérieur sont l'acteur prédisposé et qualifié pour cette recherche et cette recherche du positionnement pour l'action coopérative. Ce ministère s'engage effectivement à renforcer l'engagement des coopératives. Il est derrière la stratégie qui fait des efforts pour que les coopératives soient crédibles, pertinentes et performantes quant à l'offre des produits de terroir pour satisfaire les besoins des populations et des clients, de manière générale.

Nous remarquons aussi, et comme le montre la carte ci-dessus, que les coopératives, elles-mêmes, ne fournissent pas assez d'efforts pour attirer l'attention de leurs cibles. Ces coopératives ne travaillent pas leur image. Elles sont très lisses et essaient de s'orienter dans des tactiques peu efficaces. Elles sont effectivement, invisibles, ayant un positionnement moins clair, tièdes et incomprises ; et ne comprennent pas en conséquence les prix de leurs offres ni leurs valeurs ajoutées. Elles risquent beaucoup puisqu'elles font souvent face à la concurrence et à la négociation dans le marché. Tout cela laisse ces coopératives ne pas être recommandées ou peu recommandées.

6- Conclusion

Nous concluons en avançant qu'il est intéressant de rappeler que le produit dont il est question dans cette étude est "l'action coopérative", arganière, en elle-même. Les acteurs locaux de la province d'Essaouira en sont les acteurs défenseurs de la marque et incitant les "consommateurs" clients du produit coopératif à la consommation. L'étude des perceptions de ces derniers de ladite action nous a donné une idée sur le positionnement de ce produit. En plus, il a été bien de constater que l'action coopérative étudiée n'est pas synonyme de l'action sociale dans le sens où elle est tout comportement humain orienté vers l'autre, au sens de Max Weber. Ensuite, si l'on reconnaît la définition simple de l'action sociale qui se structure autour de l'assistance et l'aide aux plus défavorisés, en raison d'un droit à la solidarité, nationale ou locale, et si l'on prend le terme "action sociale" pour désigner des actions collectives menées dans le cadre d'un mouvement social, on constate dans notre cas que l'amalgame est le maître-mot. Enfin, si nous reprenons notre hypothèse de départ et qui stipule que le changement social souhaité dans la province d'Essaouira suppose qu'il serait judicieux, d'accompagner les porteurs de projets coopératifs, d'œuvrer dans le sens d'un positionnement convenable et d'une image de marque bien positive de l'action coopérative.

Cette étude ouvre des perspectives pour de nouvelles études sur la prospective territoriale en général et sur l'action coopérative qui est directement liée à la réussite de ces programmes territoriaux et qui ouvrira la porte à de nouveaux outils d'action de développement qui seront propres à la province d'Essaouira et qui permettront aux acteurs de perfectionner leur mode de gestion et de développer des stratégies plus efficaces pour investir dans les compétences et les faire impliquer davantage dans la chose locale. Mais, elle a aussi des limites théoriques et pratiques. Nous préconisons, en effet, que nos résultats puissent servir d'éléments de départ pour d'autres réflexions basées sur l'approche territoriale dans le monde vaste des coopératives et de l'entrepreneuriat social. Cela ne pourrait se faire que dans le cadre de stratégies territoriales. Anticiper à moyen et à long terme les évolutions et les involutions du management territorial, suppose la définition et l'élaboration de méthodes et de modes de travail pour dépasser lesdites limites. Dans ce sens, la mobilisation des acteurs, publics et non publics, des territoires dans la province d'Essaouira appelle la création de plus de conscientisation, d'échanges territoriaux, de manière rigoureuse et performante. Nous concluons que c'est la voie opérationnelle et pragmatique, et peut-être la plus efficace, pour équilibrer l'équation territoriale ou le développement de l'économie locale, l'échange et le développement durable jouent de grands rôles accélérateurs.

Si des recommandations sont à faire, d'abord, il se voit bien que de bonnes conditions de l'entrepreneuriat social sont nécessairement à installer puisqu'elles sont impactées par le financement et le soutien public. Ensuite, des mesures managériales et communicationnelles suffisantes seront utiles pour améliorer les statuts des coopératives puisque l'action coopérative, au moins jusqu'à présent, n'induit pas une action socioéconomique réelle. Enfin, il ressort de l'étude que l'accompagnement et la capacitation des coopératives agricoles féminines dans la province d'Essaouira, sont primordiaux pour que ces entrepreneures, femmes agricoles, se mêlent des fins et des finalités du développement durable et de gouvernance locale au lieu de s'intéresser seulement aux moyens tels le soutien financier et l'appui matériel.

Références

- (1). Ahrouch S. (2011). Les coopératives au Maroc : Enjeux et évolutions. *Revue internationale de l'économie sociale*, n°322
- (2). Ait Lhou Driss., Cherkaoui Adil., (2020). *Entrepreneurial social et développement territorial*, Ed. CMRET-Marrakech.
- (3). Azenfar A. et Mahfoudi M., (2015). *Système coopératif en arganeraie : de la genèse vers la professionnalisation*, REMACOOOP 5,
- (4). Bellemare, G., Briand, L., (2006). Pour une définition structurationniste des innovations et des transformations sociales, in Lapointe, P.-A., Bellemare, G. (dir.), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi. Recherches empiriques et perspectives théoriques*, Presses de l'Université de Laval.
- (5). Bensghir Nouredine., (2020). *Analyse du cadre juridique 112-12 relatif aux coopératives au Maroc. Rapport National*. COOP International Cooperative Alliance – Africa
- (6). Bouchafra M. (2012). Les Coopératives : Une Forte Pénétration Territoriale. *Revue Marocaine des Coopératives*, n°3
- (7). Crozier M., Friedberg E., (1981). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Ed. Seuil. Paris.

- (8). Dumais, M., (1976). Coopératives et capitalisme. Revue d'histoire de l'Amérique française Volume 29 (Numéro 4)
- (9). Ferreira, N., (2005). Economie sociale et autogestion : Entre utopie et réalité. Ed. L'Harmattan. Paris.
- (10). Gastaut Yvan, (2016). Introduction du dossier : Musiques et sociétés, L'Année du Maghreb.
- (11). KchiridAmina., (2020). Entrepreneurial social et développement territorial, Ed. CMRET-Marrakech.
- (12). Bouchafra M. (2012). Les Coopératives : Une Forte Pénétration Territoriale. Revue Marocaine des Coopératives, n°3
- (13). Mien Edouard, (2018). Weber, la rationalité en valeur et en finalité », Regards croisés sur l'économie.
- (14). Mien, Edouard, (2018). Weber, la rationalité en valeur et en finalité, *Regards croisés sur l'économie*, vol. 22, no. 1, pp. 46-49
- (15). Vagni Juan José., (2015). « Discours, identité et relations interrégionales : la « construction culturelle » du rapprochement entre le monde arabe et l'Amérique latine », Cahiers des Amériques latines.
- (16). Van Der Yeught Corinne & Bergery Line, (2012). Quelles compétences de l'entrepreneuriat social et solidaire transférer vers la petite entreprise responsable ? Revue internationale P.M.E.
- (17). Zouhir Hayat et Lhajji Slimane, (2015). Mogador Essaouira : une coopérative au goût sucré de stévia, RE.